

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA REVISION ANNUELLE DE VOTRE CONTRAT D'ACCUEIL

La redevance est calculée par notre service, sur la base des informations transmises et en fonction des heures de garde.

Veuillez svp considérer **tous les membres de l'UER** (« Unité Économique de Référence » qui comprend les adultes et enfants **faisant ménage commun** indépendamment des liens familiaux).

1. COMPOSITION DE L'UER :

Nombre d'adultes, y.c. enfants adultes, vivant dans le ménage	
Nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant dans le ménage	

2. NOMS, PRENOMS, AGE DES ENFANTS PLACÉS :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Enfant 1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			

	Parent 1		Parent 2	
Nom, Prénom				
Situation professionnelle	<input type="checkbox"/> salarié-e	<input type="checkbox"/> chômage	<input type="checkbox"/> salarié-e	<input type="checkbox"/> chômage
	<input type="checkbox"/> indépendant-e	<input type="checkbox"/> étudiant-e / formation	<input type="checkbox"/> indépendant-e	<input type="checkbox"/> étudiant-e / formation
	<input type="checkbox"/> au foyer		<input type="checkbox"/> au foyer	
Métier				
Employeur				
NPA				
État civil	<input type="checkbox"/> marié-e	<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> marié-e	<input type="checkbox"/> célibataire
	<input type="checkbox"/> concubin-e	<input type="checkbox"/> veuf/veuve	<input type="checkbox"/> concubin-e	<input type="checkbox"/> veuf/veuve
	<input type="checkbox"/> divorcé-e / séparé-e		<input type="checkbox"/> divorcé-e / séparé-e	

Changements prévus pour l'année en cours

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de nous communiquer en tout temps les modifications telles que : déménagement, modification de la composition du ménage (naissance, séparation, ménage commun, etc), changement de coordonnées (tél ou mail), changement de % de travail, employeur, etc :

Nous vous informons qu'il est possible de prévoir le versement exceptionnel d'un bonus ou d'une prime. Si tel devait être le cas, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit en indiquant le montant à prendre en considération dans les factures acomptes :

Liste des documents à joindre au présent formulaire

Documents obligatoires chaque année pour tout adulte faisant ménage commun avec l'enfant :

Oui Non

- Salarié : copie dernière fiche salaire, **préciser si x12 ou x13**, et dernier certificat de salaire
- Salarié à l'heure : copie **trois dernières** fiches salaires, **préciser x12 ou x13**, et dernier certificat de salaire
- Autre revenu : dernier décompte reçu si vous touchez une rente AI / AVS / Revenu d'insertion / PC familles
- Autre revenu : dernière décision d'octroi des **subsidés assurances maladies**
- Autre revenu : Indemnités perte de gain (maladie, accident, maternité, autre)
- Autre revenu : Aide individuelle au logement (AIL)
- Parent au chômage : dernier décompte d'indemnités
- Indépendant.e : copie de la taxation AVS de l'année en cours avec indication du montant provisoire et copie complète du dernier compte d'exploitation établi par une fiduciaire (année précédente)
- Étudiant.e : Attestation d'études et copie décision en cas de bourses

Par leur signature, les personnes attestent avoir rempli ce formulaire de manière exacte et complète.
Aucun formulaire ne pourra être traité s'il s'avère incomplet.

À défaut d'avoir un dossier administratif complet, la structure d'accueil se réserve le droit de résilier le contrat de l'enfant concerné conformément aux conditions générales du Réseau AJEMA.

Par l'introduction de votre nom et prénom ci-dessous, vous attestez l'exactitude des informations du formulaire.

Date :

Signature parent 1 :

Signature parent 2 :